

Tavillonnage



Chalet du Pralet, les tavillonners au travail sur un grand toit
© Association Romande des Tavillonners

Choisir le bon bois, le fendre avec doigté, puis ajuster chaque pièce à l'équerre : le savoir-faire des tavillonners est aussi précis qu'intemporel. En Suisse romande, ils sont une vingtaine à maîtriser cet art aujourd'hui. Ils pavent, infatigables, toits et façades de centaines de tavillons, ces planchettes de bois fendu – le plus souvent faites d'épicéa – aussi appelées bardeaux, ou anseilles, selon les dimensions et régions de production. Toutes prendront au fil des saisons une teinte gris-argenté, typique de la façon dont le bois se protège des intempéries. On en retrouve les premières traces en Suisse dès l'époque gallo-romaine, sur les sites archéologiques de Holderbank (Soleure) et d'Oberwinterthur. Le début d'une longue histoire puisque, sur le Plateau, son usage n'est supplanté par la tuile qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, et reste très présent en montagne jusqu'au XIX^e siècle. L'apparition de nouveaux matériaux et les mesures de lutte contre les incendies de villages auront ensuite raison de leur utilisation au sein des localités. Ne reste alors plus qu'à les admirer au détour d'un bâtiment historique, sur les chalets d'alpage et autres cabanes de montagne. Emblème des Préalpes fribourgeoises, on estime que, sur une façade, le tavillonnage peut tenir bon pendant un siècle... Preuve s'il en est qu'il s'agit d'un dur et précieux travail ; un métier passion plus que tout autre chose qui, centenaire, n'en est pas moins menacé par la petite taille du marché qui l'occupe.

Autres dénominations	Couvrir toits et façades de lamelles de bois
Localisation	FR, VD
Domaines	Nature et univers Artisanat traditionnel
Version	Mars 2024
Auteurs	Samuel Sandoz, Jean Steinauer, Ariane Devanthéry, Laurent Chenu

Lebendige traditionen
traditions vivantes
tradizioni viventi
tradiziuns vivas



La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Une minutieuse fabrication

La première étape essentielle au tavillonnage est le choix de l'arbre. Chaque région utilise les essences forestières disponibles sur place. Dans le cas des Préalpes, le sapin rouge (l'épicéa) principalement. Seuls des arbres ayant poussé à 1000 m d'altitude ou plus sont sélectionnés. Leur bois est en effet plus solide, du fait notamment de cernes plus serrés et plus réguliers qui assurent un bon fendage du bois et par suite une meilleure tenue et une meilleure étanchéité aux tavillons. « Le tavillonneur connaît les bons endroits. Il suit le développement des arbres et transmet ses observations à celui qui lui succédera ». *

Dans le cas de l'épicéa, on privilégie les fonds de vallée. L'action des vents tend en effet à provoquer un décollement des cernes, appelé « roulure », qui augmente fortement le risque d'éclatement du bois lors du fendage. Le tavillonneur choisit les arbres d'après un certain nombre d'observations sur l'écorce, les branches et les veines du bois sous l'écorce. L'abatage des arbres et la fabrication de tavillons s'effectue de la mi-novembre à la mi-février, pendant la période de basse sève. Le bardeau mesure environ 60 cm de longueur, 20 cm de largeur et 10 à 15 mm d'épaisseur. Le tavillon mesure dans les 42 à 45 cm de longueur, 10 à 15 cm de largeur et 5 à 7 mm d'épaisseur. Il se prête mieux que le bardeau à la couverture de toits fort pentus, ainsi qu'à la couverture de façades. Dans le canton de Fribourg, les bardeaux ne sont quasiment pas utilisés.

La confection de tavillons est un travail relativement simple et très répétitif. « Les outils se résument au fer à tavillons, sorte de lame d'acier à tranchant large avec une poignée disposée à l'une des extrémités. On frappe sur cette lame avec une mailloche en bois. » Le bois est obligatoirement fendu, et non coupé, pour ménager l'intégrité de ses fibres et assurer ainsi l'étanchéité des tavillons.

Certains tavillons nécessitent en outre d'être « parés », c'est-à-dire égalisés. Cette opération s'effectue toujours du côté caché, car il est primordial de ne jamais couper les veines du bois sur la partie exposée aux intempéries. Les tavillons sont rassemblés de manière à ce que leur sens de pose soit respecté. « Les paquets fendus sont appelés bosses dans la région de Château-d'Oex et des Ormonts, patyés ou rouleaux dans la région de Fribourg. »

De l'art de couvrir un toit

Pour la pose, en dehors des clous, l'outil principal du tavillonneur est la martèle. Les tavillonneurs Veuve et

Grandjean le décrivent ainsi : « Devant, c'est comme un marteau qu'on utilise pour taper sur les clous, et derrière c'est une hache car on doit parer les bardeaux en permanence. (...) Enfin, il faut mentionner la chaule, qui est un petit siège sur lequel on s'installe et qui permet de se tenir à plat sur la pente du toit. » Si les tavillons sont trop secs à l'approche de la pose, on les trempe une journée dans l'eau afin qu'ils retrouvent leur élasticité et qu'ils ne se fendent pas lorsqu'ils seront cloués. « En Suisse, les tavillons se posent généralement à double recouvrement : avec un interligne (superposition des rangs) de 10 à 11 cm selon les tavillonneurs, et une superposition horizontale de 3 à 5 cm environ. L'épaisseur de la couche comporte ainsi douze tavillons superposés. »

Le travail de pose commence par le bas du toit. Le premier rang est aligné au moyen d'une ficelle. Les tavillons qui le composent sont plus courts (20 à 30 cm de longueur) que les tavillons normaux. La couche suivante, composée de tavillons normaux, recouvre entièrement la première. « Cela permet de doubler l'épaisseur du toit à l'endroit où l'usure due à l'eau de ruissellement (...) est la plus importante. Le chanfrein sur le bord supérieur des tavillons permet d'éviter les surépaisseurs dues au recouvrement horizontal. » Pour les rangs suivants, l'alignement se fait soit en déplaçant la ficelle de départ, soit en utilisant une longue latte sciée à la largeur du recouvrement désiré.

Chef-d'œuvre et signature

Sur les arrêtes, les tavillons sont placés en arc de cercle puis des rangées supplémentaires sont posées. Il existe deux manières de le faire : la première consiste à commencer avec une superposition horizontale de 5 cm en augmentant progressivement l'écart jusqu'à atteindre 10 cm environ (puis inversement pour l'autre côté de l'arrête). La seconde consiste à faire « se perdre » progressivement les arcs de cercles sous les rangées horizontales. Le chef-d'œuvre du tavillonnage est la borne, la vaste cheminée du chalet. C'est en effet sur cette partie qu'il peut le mieux exprimer tout son savoir-faire. Là encore, il existe deux manières de procéder : la pose dite en « jeu de cartes », où les tavillons sont déployés quatre par quatre à la manière d'un jeu de cartes avant d'être posés ; la seconde manière consiste à clouer les tavillons deux par deux.

Certains tavillons présentent un motif découpé dans le bout portant le chanfrein. Il s'agit de la signature du tavillonneur. En général, ces tavillons sont utilisés pour couvrir le vire-vent ou les façades. Après quelques mois, un toit en tavillons prend une teinte

gris-argent caractéristique. C'est une évolution naturelle du bois qui se protège ainsi des intempéries. Cette couleur argentée, parfois brillante au soleil, caractérise les anciens bâtiments couverts de bois. La durée de vie des tavillons – qui dépend de l'essence utilisée – peut varier du simple au double voire même davantage. Sur les toits, elle dépend également de la pente. Pour une faible pente, on peut compter quarante à cinquante ans. Une pente forte offre dix à vingt ans de vie supplémentaire. Quant à une façade, elle peut bien tenir un siècle.

Transmettre ses secrets de fabrication

Il n'existe pas de formation institutionnalisée de tavillonneur. Le métier s'apprend « sur le tas ». La transmission des savoirs et savoir-faire se fait exclusivement par oral, par l'exemple et par la pratique. Aucune formation préalable n'est donc nécessaire mais un bagage de charpentier, de couvreur, voire de bûcheron est un atout non négligeable pour être engagé. La transmission des savoir-faire et des exploitations ne se fait pas forcément sur le mode familial. La formation est assurée par un « maître » et dure généralement trois ans. Durant cette période, le maître explique et montre à son apprenti son savoir-faire ; il suit et contrôle son travail. La qualité du travail étant primordiale, les reproches et remarques sont fréquents. Il n'est ainsi pas donné à tout le monde de supporter cette formation, sans parler de la dureté du travail. Dans un premier temps, le maître ne forme en général que des ouvriers. Ce n'est qu'à l'approche de la retraite – lorsque le temps de remettre son exploitation approche – que le maître forme une personne pour qu'elle puisse prendre la relève en tant qu'indépendant.

On ne transmet donc pas tous les secrets du tavillonnage à un ouvrier. Par exemple, on ne lui apprend pas à couvrir une borne. Les collaborations entre tavillonneurs sont par ailleurs relativement fréquentes sur des bâtiments de taille importante. De plus, chaque région possède ses spécificités, notamment en matière de dimensions du tavillon et d'essence du bois. Lorsqu'un tavillonneur reçoit un mandat à l'extérieur de sa région, il doit en général s'adapter aux exigences de l'endroit où il effectuera la pose.

Une histoire millénaire

Les plus anciens bardeaux connus – ou tavillons, au sens moderne du terme – remontent à l'époque gallo-romaine. « Sur les sites romains de Holderbank (Soieure) et d'Oberwinterthur, [les archéologues] ont mis au jour des bardeaux en sapin blanc et rouge de di-

mensions respectables... La datation de ces planchettes les situe dans une période comprise entre les années 7 et 70 après J.-C. ».

La fabrication de tuiles plates en terre cuite, importée de France, ne débutant en Suisse qu'à partir du XIV^e siècle, le bois a été, avec le chaume, le moyen principal de couverture des toits jusqu'à cette époque. De nombreuses découvertes archéologiques ont prouvé l'utilisation du bardeau et du tavillon durant le Moyen Âge. Sur le Plateau suisse, ils ne seront supplantés par la tuile qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans les zones de montagne (Préalpes, Alpes et Jura), les couvertures en bois se sont même maintenues jusqu'au XIX^e siècle. « La rareté des gisements d'argile dans certaines régions, les difficultés liées à la construction des voies de communication et l'abondance du bois sont certainement les principaux facteurs ayant contribué à ce maintien. » En effet, si les tavillons sont aujourd'hui confectionnés « en plaine » durant l'hiver, ils furent jusqu'au siècle passé produits sur place, à l'endroit même de leur pose.

L'arrivée sur le marché de clous de petite dimension fabriqués industriellement, et donc moins chers, a permis de diminuer la taille des tavillons et d'augmenter la pente des toits. Précédemment les toits étaient en effet couverts de larges bardeaux, lestés de pierres. Mais ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle que d'autres matériaux s'implantèrent sérieusement dans les régions élevées: la tuile d'abord, puis l'ardoise, la tôle, le fibro-ciment, la tuile béton, etc. Les nombreux incendies de villages entiers au cours du XIX^e siècle ont conduit à l'interdiction des couvertures en bois tant pour les toits que pour les façades dans les localités. Cette pratique ne s'est donc maintenue que pour les bâtiments isolés, tels les chalets d'alpages, et un certain nombre de bâtiments historiques.

À la main

Bien que la production de tavillons et bardeaux soit parfois mécanisée de nos jours, elle reste en général manuelle. Le travail à la main permet un meilleur respect de l'intégrité des fibres du bois, ce qui assure une meilleure étanchéité. La pose, elle, ne s'est pas mécanisée. Des essais ont été effectués à la cloueuse, sans succès. L'emploi d'une cloueuse mécanique pose en effet des problèmes de qualité (le clou est-il bien en place ?) et de logistique. Les alpages n'étant pas toujours faciles d'accès, l'utilisation d'une machine fonctionnant à l'électricité n'est pas avantageuse. Le martèle traditionnel reste ainsi l'instrument de travail du tavillonneur lors de la pose.

En Suisse, les tavillons et bardeaux existent sous diverses formes un peu partout dans les Alpes et les Préalpes ainsi que, dans une moindre mesure, dans le Jura. Mais le tavillon est emblématique des Préalpes, au point que le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut en a fait son logo. Couramment, de petits édifices décoratifs sont recouverts de tavillons afin de signifier leur appartenance à la tradition régionale : toits miniatures abritant des stands, des panneaux indicateurs, des constructions éphémères lors de cortèges, des enseignes de fromageries. Cette réalisation montre le caractère emblématique de cette couverture en bois.

Un avenir assuré mais restreint

La relève de ce métier est difficile à assurer depuis quelques décennies. Il est difficile pour les tavillon-neurs d'intéresser de jeunes gens compétents à leur art. L'apprentissage de charpentier, par exemple, une fois terminé, assure en effet un salaire bien plus élevé que ce qu'un tavillonneur est en mesure de fournir à un apprenti. D'un autre côté, des personnes ne disposant d'aucune connaissance dans les métiers du bois manifestent leur intérêt à apprendre le métier ; leurs lacunes rendent cependant l'apprentissage beaucoup plus long, fastidieux et incertain. Les tavillon-neurs se trouvent donc face à un dilemme : soit augmenter leurs prix pour payer suffisamment des ouvriers qualifiés, soit engager de la main d'œuvre non qualifiée, ce qui a des incidences sur la qualité du travail et la rapidité d'exécution. La conjoncture ne permet toutefois pas aux tavillon-neurs d'augmenter leurs prix et leur marge bénéficiaire est déjà passablement ténue.

Selon les tavillon-neurs eux-mêmes, de nombreuses personnes sous-estiment la dureté du travail. En effet, la période de pose étant relativement courte, le travail est intense. Les journées sont longues et le travail se fait quelles que soient les conditions météorologiques, sauf cas extrêmes (violents orages, par exemple). Certains tavillon-neurs considèrent leur métier comme une vocation particulière, assumant un travail lié à la tradition, au patrimoine, et requérant de ce fait un courage personnel particulier.

Un autre facteur précarisant le tavillonnage dans le canton de Fribourg est la loi sur la police du feu, qui interdit d'avoir un toit en bois. Une exception a toutefois été faite pour les chalets traditionnellement recouverts de tavillons, qui peuvent être restaurés. Ainsi, la loi cantonne les tavillon-neurs à ce travail de restauration de bâtiments existants. Certains s'en plaignent, d'autres non. La pratique du tavillonnage

reste donc limitée à un petit nombre d'artisans, la rénovation de bâtiments classés où le tavillon est obligatoire leur garantit un tout petit marché.

Une autre problématique est apparue récemment. Pour augmenter la durée de vie des toits en tavillon, certains tavillon-neurs utilisent, à la demande de leurs clients, des tavillons autoclavés. Mais ceux-là posent un problème : ils sont imprégnés de produits chimiques dont on ne sait pas s'ils finissent dans les eaux de pluie. Les tavillon-neurs sont partagés à ce propos : certains trouvent que l'autoclavage dénature les tavillons, alors que d'autres s'enthousiasment car la durée de vie des toitures est ainsi pratiquement doublée. Cependant, la politique de subventionnement des toitures en tavillons autoclavés est remise en question et en attente des résultats d'un projet de recherche intitulé « [Durabilité des toitures traditionnelles en bois en Suisse](#) » qui a été initié en août 2023 par le Parc Naturel Régional Gruyère Pays d'Enhaut et la Haute École Spécialisée Bernoise en coopération avec d'autres partenaires concernés. Les résultats sont attendus pour 2026.

Spécialité vaudoise et fribourgeoise, le tavillonnage existe cependant dans d'autres régions suisses comme le Jura, le Valais, les Grisons et le Tessin.

* Les informations citées dans les lignes qui précèdent sont tirées, sauf mention contraire, de la documentation publiée par l'Association romande des tavillon-neurs, notamment de la Charte de 2003.

Informations

Jean-Pierre Anderegg: Les chalets d'alpage du canton de Fribourg. Ed. Service des biens culturels. Freiburg, 1996

Association romande des tavillon-neurs: Tavillons, bardeaux, anseilles. Charte de bienfacture des couvertures en bois. In: Bâtir 77. Lausanne, 2003

Florence Bays: Les défenseurs du tavillon. In: Cahiers du Musée gruérien 6. Bulle, 2007, S. 205–214

Yann Guerchanik: Le tavillon, de la transmission orale aux bancs d'école. In: La Gruyère, 3.2.2015

Jules Nidegger: Toits et mantalires. Vevey, 2003

Denyse Raymond: Les couvertures en bois. Tavillons et tavillon-neurs. L'Industriel sur bois. Lausanne, 1986

Jacqueline Veuve: Joseph Doutaz et Olivier Veuve, tavillon-neurs. In: Les Métiers du bois. Tavillon-neurs. Lausanne, 1989 (Film)

Olivier Veuve, Pierre Grandjean: Tavillons et bardeaux. Lausanne, 2010

[Association romande des tavillon-neurs](#)

Contact

[Association romande des tavillon-neurs](#)